

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Cour d'Appel de Angers

Arrêté du 20 juin 2023 relatif à la composition de la liste des représentants du personnel à la formation plénière des conseils médicaux des départements du Maine et Loire, de la Mayenne, et de la Sarthe

N° NOR : JUSB2317892S

Le président de la cour d'appel,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des résultats du vote des représentants du personnels élus au comité social d'administration de la cour d'appel d'Angers pour la composition la liste des représentants du personnel à la formation plénière des conseils médicaux départementaux du Maine et Loire, de la Mayenne et de la Sarthe,

ARRETE :

Article 1er

Sont élues représentants du personnel à la formation plénière des conseils médicaux du Maine et Loire, de la Mayenne et de la Sarthe les personnes suivantes :

Rang	Nom Prénom
1	CHEURET Clément
2	DAUPHIN Cristina
3	BLANCHARD Frédéric

4	CHENE Jérémy
5	COUGNAUD Maryvonne
6	PESCHARD Sabrina
7	BALLAY Nadia
8	MOUMNEH Elsa
9	BERNICOT Patricia
10	LEBEL Déborah
11	PELCHAT Isabelle
12	GROLLEAU Alexandra

Article 2

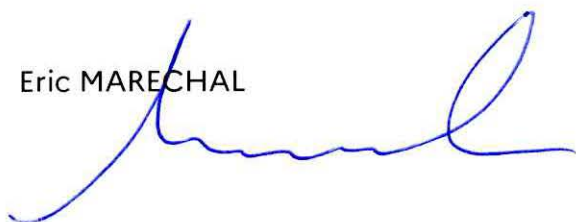
Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

Le premier président est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Angers le 20 juin 2023

Eric MARECHAL



Premier président